



**ENAM**

Ecole Nationale d'Administration de Madagascar

**SYLLABUS DE COURS  
LUTTE CONTRE LA CORRUPTION**



---

## OBJECTIFS

Objectif général : Promouvoir auprès des fonctionnaires et des futurs fonctionnaires la lutte contre la corruption

Objectifs spécifiques :

- développer les connaissances sur la lutte contre la corruption
- engager les fonctionnaires et les futurs fonctionnaires dans la lutte contre la corruption

### CONFERENCE

Intervenant : Directeur Général du BIANCO

### FORMATION THEORIQUE

<p>Connaissance théorique sur la LCC (02 heures)</p>	<p>1-La corruption (définition générale et formes courantes) suivant la loi n° 2016-020</p> <p>2-Cadre normatif national /International</p> <p>Stratégie Nationale de Lutte Contre la Corruption 2015 – 2025, conventions internationales (UN, UA, SADC)</p> <p>3-Le cadre institutionnel national</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- CSI ;</li><li>- BIANCO ;</li><li>- SAMIFIN ;</li><li>- Pôle Anti-Corruption (PAC)</li><li>- Agence de Recouvrement des Avoirs Illicites (ARAI)</li></ul>
<p>Le comportement anti-corruption (02 heures)</p>	<ul style="list-style-type: none"><li>- L'éthique : outil de prévention ;</li><li>- La déontologie : balise ;</li><li>- L'intolérance à la corruption par l'application de la loi (cas des OPJ) – investigation (technique)</li><li>- Reconnaître les situations à risques : manifestation et points de vigilance.</li></ul> <p>Cas : prise d'emploi prohibé, prise d'avantage injustifié, trafic d'influence, la sollicitation /l'acceptation (corruption passive) ou la proposition (corruption active) d'avantage indu, abus de fonction, défaut de déclaration de patrimoine, représailles ...</p>

## TRAVAUX DIRIGES ET ETUDES DE CAS

<p>Les dispositifs de lutte (03 heures)</p>	<p>La politique interne de lutte contre la corruption (au niveau de chaque Ministère ou institution) :</p> <ul style="list-style-type: none"><li>- Cadre juridique ;</li><li>- Enjeux et défis ;</li><li>- Contenu ;</li><li>- Structure et modalité de mise en œuvre.</li><li>- Différentes étapes à l'élaboration (engagements, objectifs de l'entité en matière de LCC, champs d'application, axe stratégique, structure de lutte, programme d'éducation et de prévention, moyens et ressources nécessaires pour la mise en œuvre)</li></ul> <p>La Structure Anti-Corruption (STAC) : rôle, responsabilité, activité (éducation, prévention)</p> <p>Outils pratiques de détection et de prévention : la cartographie des risques (notion de base et finalité, principales étapes ...).</p>
<p>EVALUATION</p>	<p>Evaluation sous forme de question réponse ou étude de cas ou exposé de groupe</p>
<p>SUPPORTS DOCUMENTAIRES</p>	<p>ENAM - BIANCO</p>